

0951279Z
ACADEMIE DE VERSAILLES
COLLEGE LES COUTURES
2 RUE DU VAL D'OISE
95620 PARMAN
Tel : 0134734211

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Plan d'amortissement

Numéro de séance : 5
Numéro d'enregistrement : 38
Année scolaire : 2022-2023
Nombre de membres du CA : 24
Quorum : 13
Nombre de présents : 14

Le conseil d'administration
Convoqué le : 03/02/2023
Réuni le : 13/02/2023
Sous la présidence de : Jerome Morin
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-
Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve à l'unanimité le plan d'amortissement pour les biens du collège.

Pièce(s) jointe(s)
 Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité le plan d'amortissement suivant pour les biens que le collège acquerra désormais :

- Aménagements intérieurs ou extérieurs 10 ans
- Matériel industriel, de restauration, d'entretien et de maintenance 10 ans
- Mobilier notamment de bureau, d'enseignement 10 ans
- Matériel bureautique, reprographie, audio-visuel 5 ans
- Autres matériels d'enseignement 5 ans
- Matériel d'espaces verts 5 ans
- Matériel informatique 3 ans
- Logiciels informatiques 3 ans

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	15
Pour :	15
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0